Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260629-DB2026062908DEF-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2026-06-29-08

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le dix-neuf juin 2026 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Madame Michelle CARMES, Maire.

Sont convoqués : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Françoise BAUVI, Bertrand HARDY, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Corentin LE GALL, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Victor IKEAKOR, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

PRESENTS : Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND-FALLER, Alain LEIKINE, Isabelle ANTOINE, Pierrick LE NOANE, Carine RENAUDIER-LASSALLE, Patrick PEDRON, Annick ROUXEL-CALVEZ, Rozen AUDOUARD, Brigitte CHALVET, Philippe SAUMONT, Pierre-Emmanuel FAUJOUR, Thierry VAUDIN, Françoise VATIER, Johan HECQUARD, Solène ARZUR, Kevin LAINE, Clémence DIRMEIKIS, Marion MEREL, Gilbert MALLEDANT, Martine BOSCHER, Loïc TARDY, Laëtitia MORIN, Anthony HOURDEL, Léo TOUPIN, Pascal URO, Martine BOUTRY.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Corentin LE GALL donne procuration à Françoise VATIER
Bertrand HARDY donne procuration à Robert ROLANDO
Françoise BAUVI donne procuration à Patrick PEDRON
Victor IKEAKOR donne procuration à Brigitte CHALVET
Fanny DELVALLEE donne procuration à Anthony HOURDEL

ABSENT(S) / EXCUSE (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Carine RENAUDIER-LASSALLE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

***

8. Modification du tableau des effectifs saisonniers :

Rapporteur : Monsieur Robert ROLANDO, Adjoint à l'administration générale et ressources humaines

Annexe : Tableau des effectifs des emplois saisonniers

RAPPORT DE SYNTHESE

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20260629-DB2026062908DEF-DE

À la suite du désistement d'un animateur stagiaire majeur initialement prévu au recrutement sur le service jeunesse (cf. DB 2026052904), il a été décidé de procéder à son remplacement par un animateur titulaire du BAFA mineur.

Cette modification entraîne une modification du tableau des effectif des emplois saisonniers.

DÉLIBÉRATION

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Administration générale et finances » le 18 juin 2026,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De remplacer** le poste initialement budgété pour un animateur stagiaire majeur par un poste d'animateur BAFA mineur au service jeunesse ;

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Madame Le Maire,

Michelle CARMES